

Ebénisterie

Objectifs de la formation

Cette formation permet d'acquérir les connaissances techniques élémentaires du travail du bois massif et de matériaux dérivés ainsi que du placage, dans le cadre de la réalisation d'éléments de mobilier.

Elle donne une qualification dans les techniques artisanales et industrielles, traditionnelles et contemporaines.

Durée de la formation

2 ans, formation initiale.

Période de formation en milieu professionnel : 12 semaines sur les 2 années.

Conditions d'inscription

- Après la classe de 3e.
- Après un CAP des métiers d'art
- Après un bac professionnel, technologique ou général
- Avoir moins de 26 ans

Qualités requises

- être patient
- être perfectionniste
- être précis, minutieux et adroit
- être soigneux
- être créatif
- avoir le sens de l'esthétique

Insertion professionnelle

Ce CAP offre une première qualification pour exercer le métier d'ébéniste.

Poursuite d'études possible

- un Brevet des métiers d'Art
- un CAP « Art du Bois » ou d'un métier connexe
- un Bac professionnel

Durée horaire

- Enseignement général (français, mathématiques, sciences, anglais ou espagnol, EPS) : 13 heures
- Prévention santé environnement : 1h15
- Arts appliqués et histoire des styles : 2h45
- Enseignement professionnel (technologie, dessin de construction et atelier): 17h30.

Epreuves examen

Contrôle en Cours de Formation pour l'ensemble des disciplines enseignées (CCF).



Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tel : 05 61 83 57 49

Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr

Site internet : <http://ameublement-revel.entmip.fr/>